

Accusé de réception en préfecture
062-344077672-20260911-22365-DE-1-1
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Acte certifié exécutoire

Bruno FONTALIRAND

Directeur général



Pas de Calais Habitat

4, avenue des Droits de l'Homme
CS209 – ARRAS 62022 Cedex



PAS DE CALAIS HABITAT **Office Public de l'Habitat**

DECISION EXTRAITE DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2026

Président : Monsieur COTTIGNY

Présents : Monsieur COTTIGNY, Monsieur LEROY, Madame AIT-CHIKHEBBIH,
Madame DUHEN, Monsieur MALFAIT, Madame ROSSIGNOL.

Excusé : Monsieur MELLICK.

Révision de prix de vente de logements

Direction des politiques locatives

Rapporteur : Mme Tiphaine BIRMINGHAM-GIACOMUZZI

Par délibération en date du 14 mars 2025 complétée par la délibération du 20 juin 2025, le Conseil d'administration a défini une nouvelle politique de vente. Celle-ci prévoit notamment que les biens pour lesquels la vente a été décidée par délibération avec fixation du prix ou pour lesquels une offre d'achat a été réceptionnée par l'Office seront maintenus à la vente qu'ils rentrent ou non dans les nouveaux critères de vente. Tel est le cas des biens pour lesquels une révision de prix est proposée ici.

Malgré une communication importante sur le Bon Coin, la Voix du Nord, la transmission des offres aux locataires de l'Office avec les quittances de loyer et le recours à l'agence commerciale digitale de Pas-de-Calais habitat aux prix validés par le Bureau du Conseil d'administration, les biens situés à AVION, LILLERS, HENIN-BEAUMONT et SAINT-NICOLAS n'ont pas trouvé preneur.

Il est donc proposé de réviser le prix de vente de ces logements. (annexe 1)

I - DESIGNATION DES BIENS ET PRIX DE VENTE

- Le logement sis à AVION, 102 Boulevard Gabriel Péri est repris au cadastre section AB n° 204 pour une contenance de 121 m². Il s'agit d'un logement de type V d'une surface de 126 m². (annexes 2 et 3)

La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 20 juillet 2023 et du Maire de la commune d'implantation du logement. Le prix de vente du logement, arrêté à 94 400 euros, suite à l'estimation de Maître BAILLET en date du 30 mars 2023, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 20 octobre 2023.

En date du 30 août 2024, une première baisse de prix a été consentie à 83 000 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 26 novembre 2025, Maître BAILLET a indiqué qu'au regard de l'état actuel du logement, de l'ampleur des travaux nécessaires ainsi que de l'évolution du marché immobilier, une cession au prix de 73 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 4)

En date du 09 janvier 2026, une seconde baisse de prix a été consentie à 73 000 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 22 juillet 2026, nous avons reçu une offre d'acquisition de la part de Madame [REDACTED]

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé d'accepter cette offre et donc de réviser le prix de vente à 59 000 euros. (annexe 5)
- Le logement sis à LILLERS, 22 Place de l'Eglise est repris au cadastre section AB n°1312 pour une contenance de 71 m². Il s'agit d'un logement de type III d'une surface de 74 m². (annexes 6 et 7)

La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 27 avril 2023 et du Maire de la commune d'implantation du logement. Le prix de vente du logement, arrêté à 59 200 euros suite à l'estimation de Maître BAILLET en date du 01 avril 2023, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 20 octobre 2023.

Par courrier en date du 26 novembre 2025, Maître BAILLET a indiqué qu'au regard de l'état actuel du logement, de l'ampleur des travaux nécessaires ainsi que de l'évolution du marché immobilier, une cession au prix de 54 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 8)

En date du 09 janvier 2026, une première baisse de prix a été consentie à 54 000 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 01 juillet 2026, Maître BAILLET a indiqué qu'une cession au prix de 49 000 euros lui apparaît conforme et acceptable. (annexe 9)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 49 000 euros.
- Le logement sis à HENIN-BEAUMONT, 245 boulevard Gabriel Péri est repris au cadastre section AH n°29 pour une contenance de 176 m². Il s'agit d'un logement de type V d'une surface de 162 m². (annexes 10 et 11)

La vente de ce logement a obtenu l'avis favorable du Préfet du département en date du 26 février 2025 et du Maire de la commune d'implantation du logement. Le prix de vente du logement, arrêté à 113 400 euros suite à

l'estimation de Maître BAILLET en date du 29 février 2024, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 27 juin 2025.

Par courrier en date du 01 juillet 2026, Maître BAILLET a indiqué que compte tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance actuelle du marché, une vente au prix de 105 000 euros lui apparaît acceptable. (annexe 12)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 105 000 euros.

- Le logement sis à SAINT-NICOLAS, 20 rue Ventoux Appt 9 est repris au cadastre section AB n°1245 et 1266 pour une contenance de 538 m². Il s'agit d'un logement de type V d'une surface de 115 m² (annexes 13 et 14).

Il a été décidé de soumettre la cession de ce logement, anciennement financé dans le cadre d'un prêt social de location-accession (PSLA), achevé depuis plus de dix ans et demeuré vacant, au régime de l'accession sociale à la propriété des organismes HLM. A ce titre, ils sont soumis au respect des plafonds réglementaires de prix de vente et de ressources des acquéreurs, ainsi qu'à l'obligation d'être affectés à l'occupation personnelle de l'acquéreur à titre de résidence principale. En conséquence, leur vente donnera lieu à la perception des droits d'enregistrement de droit commun.

En conséquence, cette cession n'est pas subordonnée à l'obtention de l'avis favorable du préfet du département ni de celui du maire de la commune d'implantation du logement.

Le prix de vente du logement, arrêté à 199 900 euros, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 29 avril 2016.

En date du 23 mars 2018, une première baisse de prix a été consentie à 179 900 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 01 juillet 2026, Maître Baillet a indiqué que compte tenu du fait que cet appartement soit en vente depuis un certain nombre de temps, des difficultés de commercialisation et de la tendance du marché, une vente au prix de 169 900 euros lui paraît acceptable. (annexe 15)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 169 900 euros.

- Le logement sis à SAINT-NICOLAS, 20 rue Ventoux Appt 12 est repris au cadastre section AB n°1245 et 1266 pour une contenance de 538 m². Il s'agit d'un logement de type V d'une surface de 108,8 m² (annexes 16 et 17).

Il a été décidé de soumettre la cession de ce logement, anciennement financé dans le cadre d'un prêt social de location-accession (PSLA), achevé depuis plus de dix ans et demeuré vacant, au régime de l'accession sociale à la propriété des organismes HLM. A ce titre, ils sont soumis au respect des plafonds réglementaires de prix de vente et de ressources des acquéreurs, ainsi qu'à l'obligation d'être affectés à l'occupation personnelle de l'acquéreur à titre de résidence principale. En conséquence, leur vente donnera lieu à la perception des droits d'enregistrement de droit commun.

En conséquence, cette cession n'est pas subordonnée à l'obtention de l'avis favorable du préfet du département ni de celui du maire de la commune d'implantation du logement.

Le prix de vente du logement, arrêté à 189 900 euros, a été fixé aux termes d'une délibération du Bureau du Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat en date du 29 avril 2016.

En date du 23 mars 2018, une première baisse de prix a été consentie à 170 900 euros par le Bureau du Conseil d'Administration de Pas-de-Calais habitat.

Par courrier en date du 01 juillet 2026, Maître Baillet a indiqué que compte tenu du fait que cet appartement soit en vente depuis un certain nombre de temps, des difficultés de commercialisation et de la tendance du marché, une vente au prix de 160 900 euros lui paraît acceptable. (annexe 18)

Au regard de la faible attractivité de ce bien et du peu de contacts reçus, il est proposé de réviser le prix de vente à 160 900 euros.

Le détail des prix de vente est repris dans le tableau en annexe 1.

Etant ici précisé que les prix révisés demeureront valides pour tout nouvel acquéreur en cas de rétraction des acquéreurs nommés ci-dessus.

II - CONDITIONS DE VENTE

La vente à venir sera précédée d'un avant-contrat conclu sous les conditions :

- **Conditions suspensives générales :**
 - Urbanisme : le certificat ou la note de renseignements d'urbanisme, ne révèlent pas de servitudes ou autres prescriptions administratives de nature à mettre en cause, à plus ou moins long terme, même partiellement, le droit de propriété ou de jouissance de l'acquéreur et à diminuer sensiblement la valeur du bien vendu,
 - Titre de propriété ne révèle aucune charge réelle ou servitude susceptible de nuire au droit de propriété ou de jouissance de l'acquéreur,
 - Origine de propriété ne révèle aucune cause susceptible d'entraîner l'éviction de l'acquéreur,
 - Droit de préemption ou de préférence : purge de tout droit de préemption ou de préférence éventuels.
 - Droits réels – hypothèques : état hypothécaire ne révèle pas d'obstacle à la vente ou d'inscription de privilège ou d'hypothèque garantissant des créances dont le solde, en capital et intérêts et accessoires, ne pourra être remboursé à l'aide du prix de vente, sauf si les créanciers inscrits dispensaient de procéder à la purge.
- **Conditions suspensives spécifiques :**
 - Obtention d'un prêt

Le transfert de propriété aura lieu au moment de la réitération authentique de la vente par devant notaire.

Ces logements respectent les conditions posées par les articles L. 443-7 à L. 443-15-5 et R. 443-10 à R. 443-17 du Code de la Construction et de l'habitation.

A l'exception des logements situés à SAINT-NICOLAS 20 rue Ventoux, appartement 9 et 12.

III - DECLARATION FISCALE

Pas-de-Calais habitat est soumis à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206 1. du CGI mais partiellement exonéré de l'impôt par les articles 207 1. 4°, 208 6° et 210 E dudit Code.

Pour ces déclarations, Pas-de-Calais habitat est immatriculé auprès de la Direction des Grandes Entreprises (D.G.E.) 6, 8 rue Courtois à Pantin (93505).

Au vu des éléments proposés et après en avoir délibéré, les membres du Bureau :

- ✓ décident la révision des prix de vente des logements repris dans le tableau en annexe 1 aux prix minimum indiqué et aux conditions reprises au rapport (avant-contrat et acte authentique de vente). Les frais d'actes de vente seront à la charge des acquéreurs.
- ✓ autorisent le Directeur général, ou toute personne habilitée, à fixer définitivement les clauses, charges et conditions des actes à régulariser et à les signer.

Décision adoptée à l'unanimité

Annexe 1

n°ESI	VILLE	Adresse	Type	surface logt	surface terrain	Copro	Prix délibéré	Prix révisé	CRD	VNC	vacant depuis le	date délibération	PSP	DPE	Date DPE	Accord Préfet	Montant des travaux	Nature des travaux	Source de l'évaluation	Acquéreur positionné	Plus-value minimum
05317-00001	AVION	102 bd Gabriel Péri	5	126	121	Non	73 000,00 €	59 000,00 €	11 666,75 €	32 893,29 €	31/03/2022	09/01/2026	C2	E	27/01/2023	20/07/2023			Evaluation notariale		26 106,71 €
08516-00001	LILLERS	22 Place de l'Eglise	3	74	71	Non	54 000,00 €	49 000,00 €	534,13 €	12 468,32 €	24/11/2021	09/01/2026	C3	E	24/11/2021	27/04/2023			Evaluation notariale		36 531,68 €
09427-00001	HENIN-BEAUMONT	245bd Gabriel Péri	5	162	176	Non	113 400,00 €	105 000,00 €	25 775,42 €	26 737,39 €	24/01/2024	27/06/2025	A4	E	30/07/2025	26/02/2025			Evaluation notariale		78 262,61 €
04442-01-01-00009	SAINT-NICOLAS	20 rue Ventoux Appt 9	5	115		Oui	179 900,00 €	169 900,00 €	134 986,01 €	40 007,87 €	inconnue	23/03/2018	A4	D	28/03/2023	Ex PSLA			Evaluation notariale		34 913,99 €
04442-01-01-00012	SAINT-NICOLAS	20 rue Ventoux Appt 12	5	108,8		Oui	170 900,00 €	160 900,00 €	96 222,51 €	37 920,50 €	inconnue	23/03/2018	A4	D	22/03/2023	Ex PSLA			Evaluation notariale		64 677,49 €

AVION

102 Boulevard Gabriel Péri



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
AVION

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/11/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

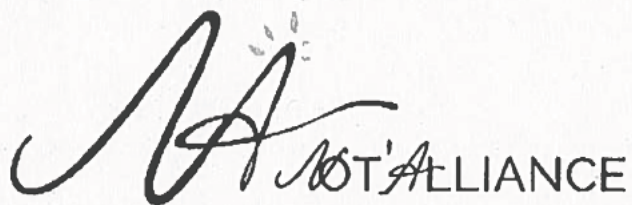
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pole de Topographie et de Gestion
Cadastrale
ARRAS - SAINT POL 10 rue Diderot
62034
62034 ARRAS Cedex
tél. 03.21.24.68.60 -fax
ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 3





Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT
Direction Politique Clients et Solidarités
4 avenue des Droits de l'Homme
62000 ARRAS

ARRAS, le 26 novembre 2025

Nos réf : Gérard BAILLET/CP
Estimation d'habitation
Sise à AVION
102 boulevard Gabriel Péri

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à AVION 102 boulevard Gabriel Péri.

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 73.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation



ANDRE AMANDINE
1 RUE de cambrai
62124 beugny
0680628362

Annexe 5

CORESIAL
Madame Cécile BUISINE
Activité Ventes HLM
196 rue Ludwig van Beethoven
59500 DOUAI

Faite à BEUGNY le 22/07/2026.

Lettre transmise par messagerie électronique

Objet : Offre d'achat

Logement PDCH – ESI n°05317-00001

Madame,

Je soussignée ANDRE AMANDINE au 1 rue de cambrai 62124 BEUGNY née le 6 décembre 1988 vous informe par la présente de ma volonté d'acquérir la maison, d'une surface de 118 m², comprenant salon séjour cuisine 4 chambres, situé(e) au 102bd gabriel peri avion et dont j'ai effectué une visite le mercredi 8 juillet 2026

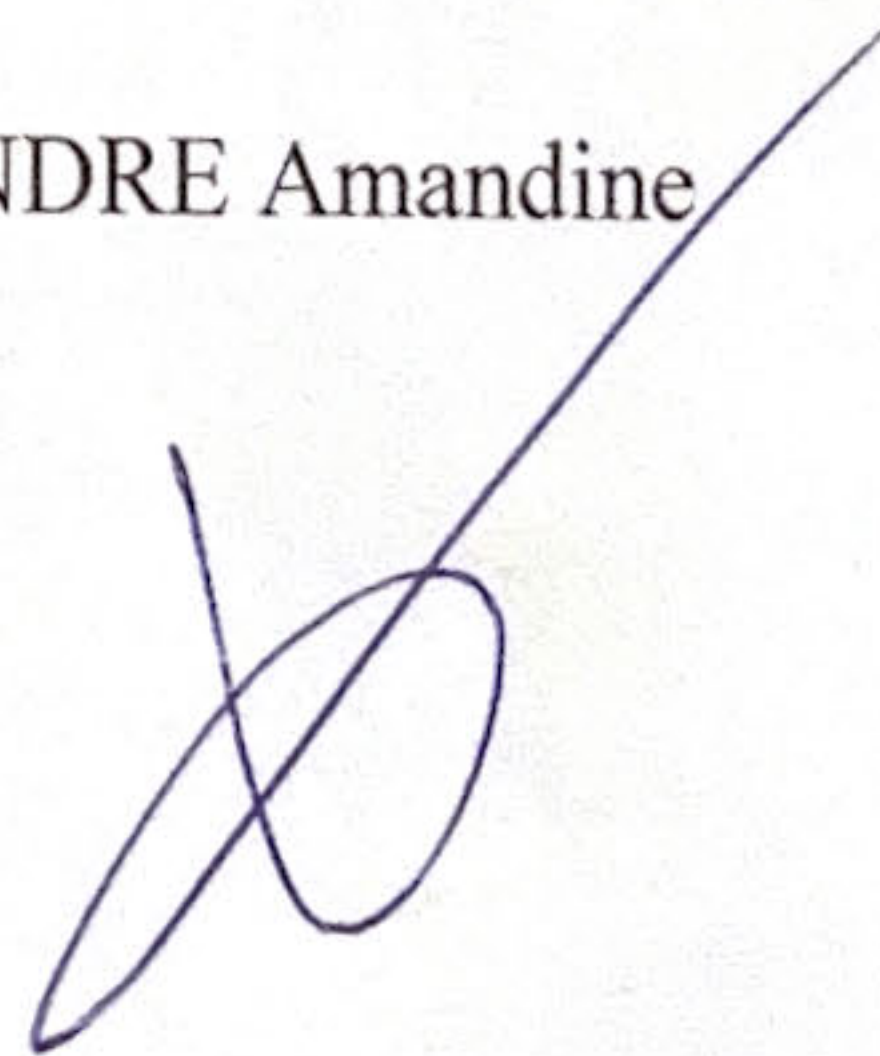
Je vous transmets par la présente une offre d'achat au prix de cinquante-neuf milles euros.

Je déclare financer ce bien

à l'aide d'un emprunt bancaire.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

ANDRE Amandine

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal stroke and a loop.

Annexe 6

LILLERS

22 Place de l'Eglise



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
LILLERS

Section : AB
Feuille : 000 AB 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 27/11/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

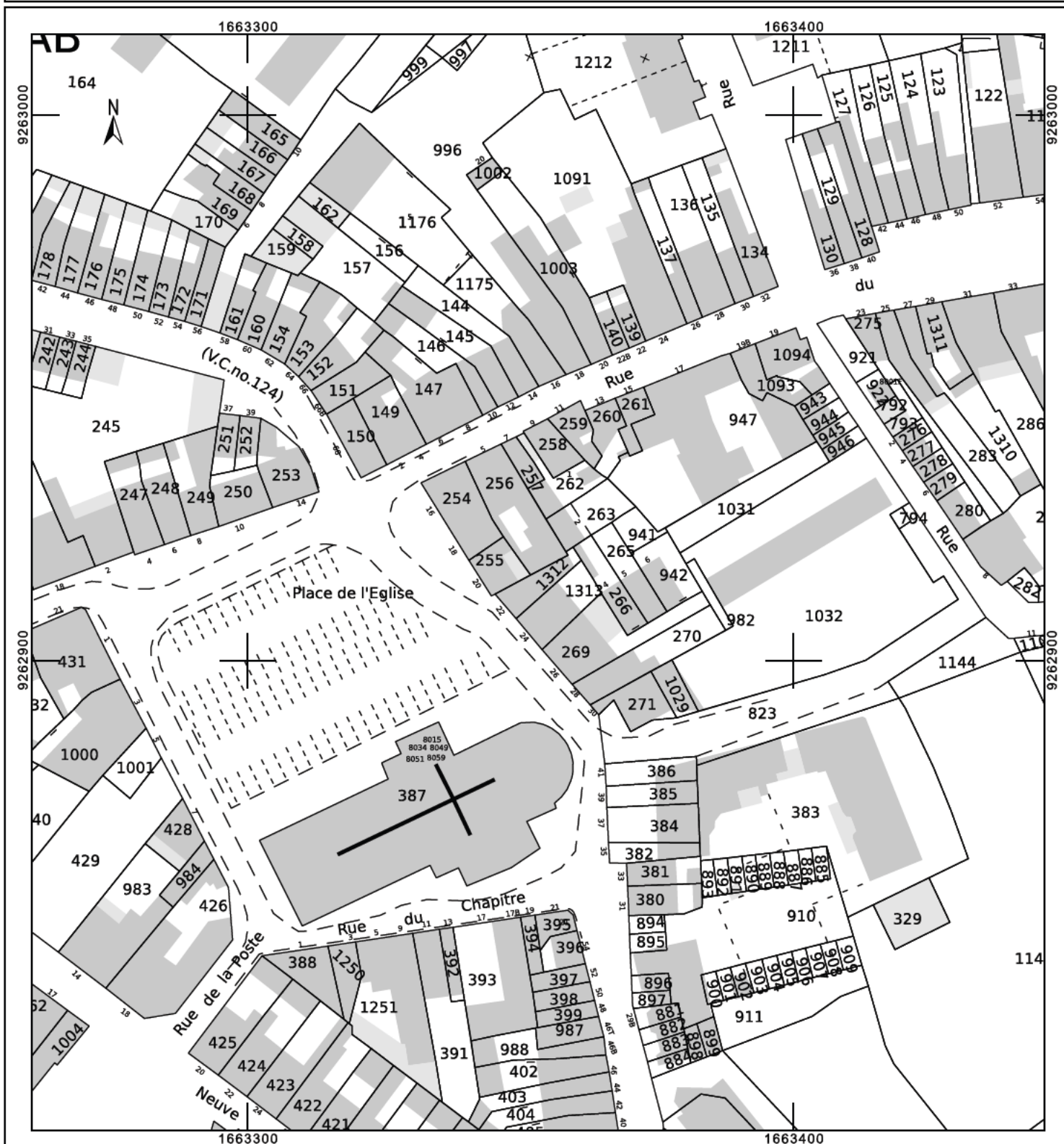
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 71 -fax
ptgc.620.bethune@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 7





Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT
Direction Politique Clients et Solidarités
4 avenue des Droits de l'Homme
62000 ARRAS

ARRAS, le 26 novembre 2025

Nos réf : Gérard BAILLET/CP
Estimation d'habitation
Sise à LILLERS
22 Place de l'Eglise

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à LILLERS 22 Place de l'Eglise.

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 54.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation



NOTAIRE CONSEIL
EN AMENAGEMENT
ET ENVIRONNEMENT



NOTAIRE CONSEIL du
MONDE RURAL



Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT

4 avenue des Droits de l'Homme

CS 20926

62022 ARRAS CEDEX

ARRAS, le 1^{er} juillet 2026

Nos réf : Gérard BAILLET/CP

Estimation d'habitation

Sise à LILLERS

22 Place de l'Eglise

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à LILLERS 22 Place de l'Eglise.

Compte-tenu du fait que le bien est en vente depuis longtemps et que l'état de celui-ci se détériore, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 49.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation



HENIN-BEAUMONT

245 boulevard Gabriel Péri



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
HENIN BEAUMONT

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 01/02/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
BETHUNE
(Pôle de Topographie et de Gestion
Cadastrale) 85, rue Georges Guynemer
62407
62407 BETHUNE CEDEX
tél. 03 21 63 10 10 - fax 03 21 63 10 74
ptgc.620.bethune@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Annexe 11





Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT

Direction Politique Clients et Solidarités

4 avenue des Droits de l'Homme

62000 ARRAS

ARRAS, le 1^{er} juillet 2026

Nos réf : Gérard BAILLET/CP

Estimation d'habitation
Sise à HENIN BEAUMONT
245 boulevard Gabriel Péri

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de la maison située à HENIN BEAUMONT 245 boulevard Gabriel Péri.

Compte-tenu de l'état actuel du logement, de l'importance des travaux à entreprendre ainsi que de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 105.000,00 Euros nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation



SAINT-NICOLAS

20 rue Ventoux apt 9



Commune :
SAINT-NICOLAS

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/06/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

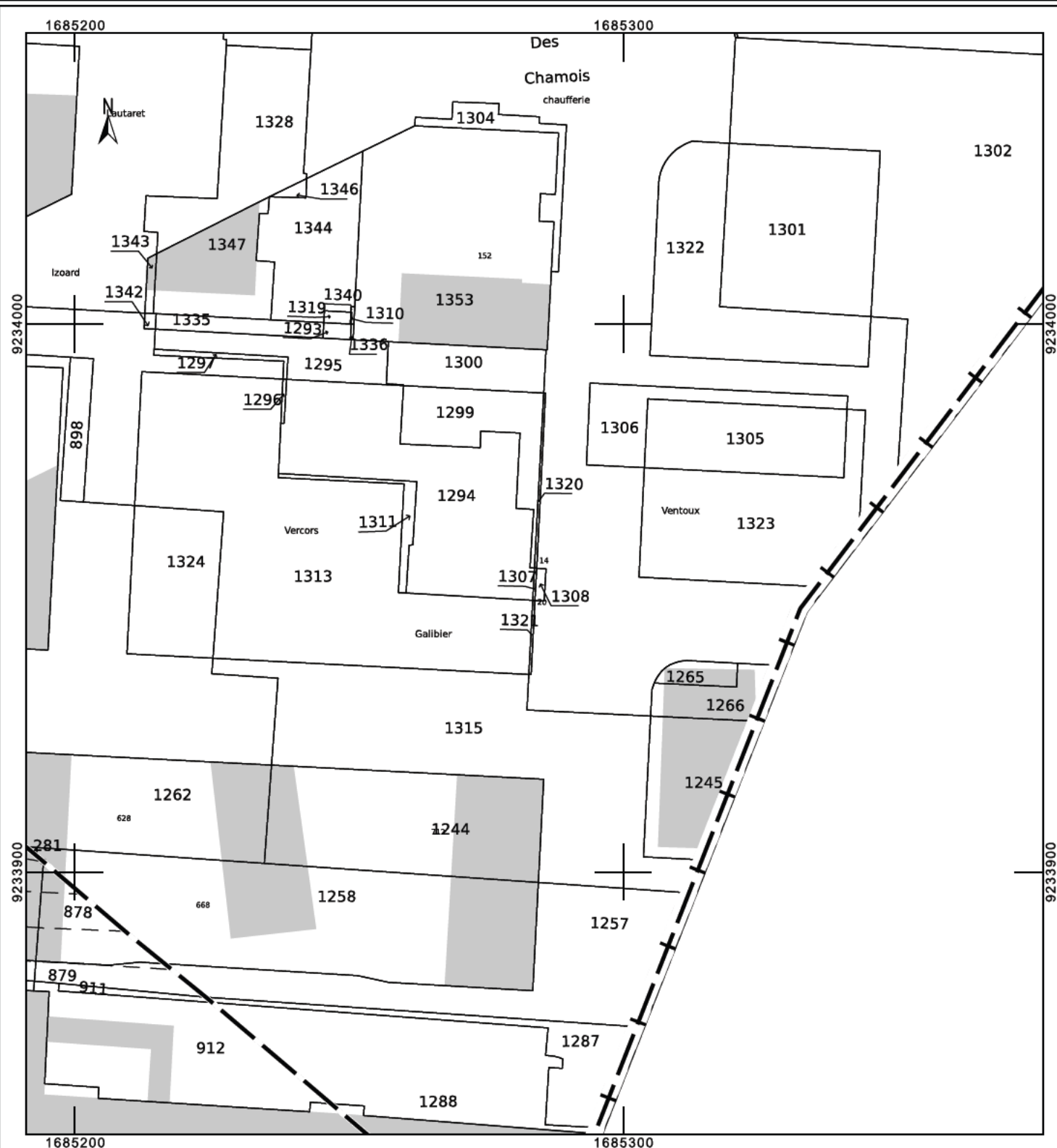
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Annexe 14

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pole de Topographie et de Gestion
Cadastrale
ARRAS - SAINT POL 10 rue Diderot
62034
62034 ARRAS Cedex
tél. 03.21.24.68.60 -fax
ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT

Direction Politique Clients et Solidarités

4 avenue des Droits de l'Homme

62000 ARRAS

ARRAS, le 1^{er} juillet 2026

Nos réf : Gérard BAILLET/CP

Estimation d'appartements
situés à SAINT NICOLAS
20 rue du Ventoux

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de plusieurs appartements situés à SAINT NICOLAS (62223) 20 rue du Ventoux.

Compte-tenu du fait que les appartements numéros 9 et 12 sont en vente depuis un certain nombre de temps, des difficultés de commercialisation et de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 169.900,00 Euros pour l'appartement numéro 9 et un prix de 160.900,00 Euros pour l'appartement numéro 12 nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation



SAINT-NICOLAS

20 rue Ventoux appt 12



Département :
PAS DE CALAIS

Commune :
SAINT-NICOLAS

Section : AB
Feuille : 000 AB 02

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 25/06/2026
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

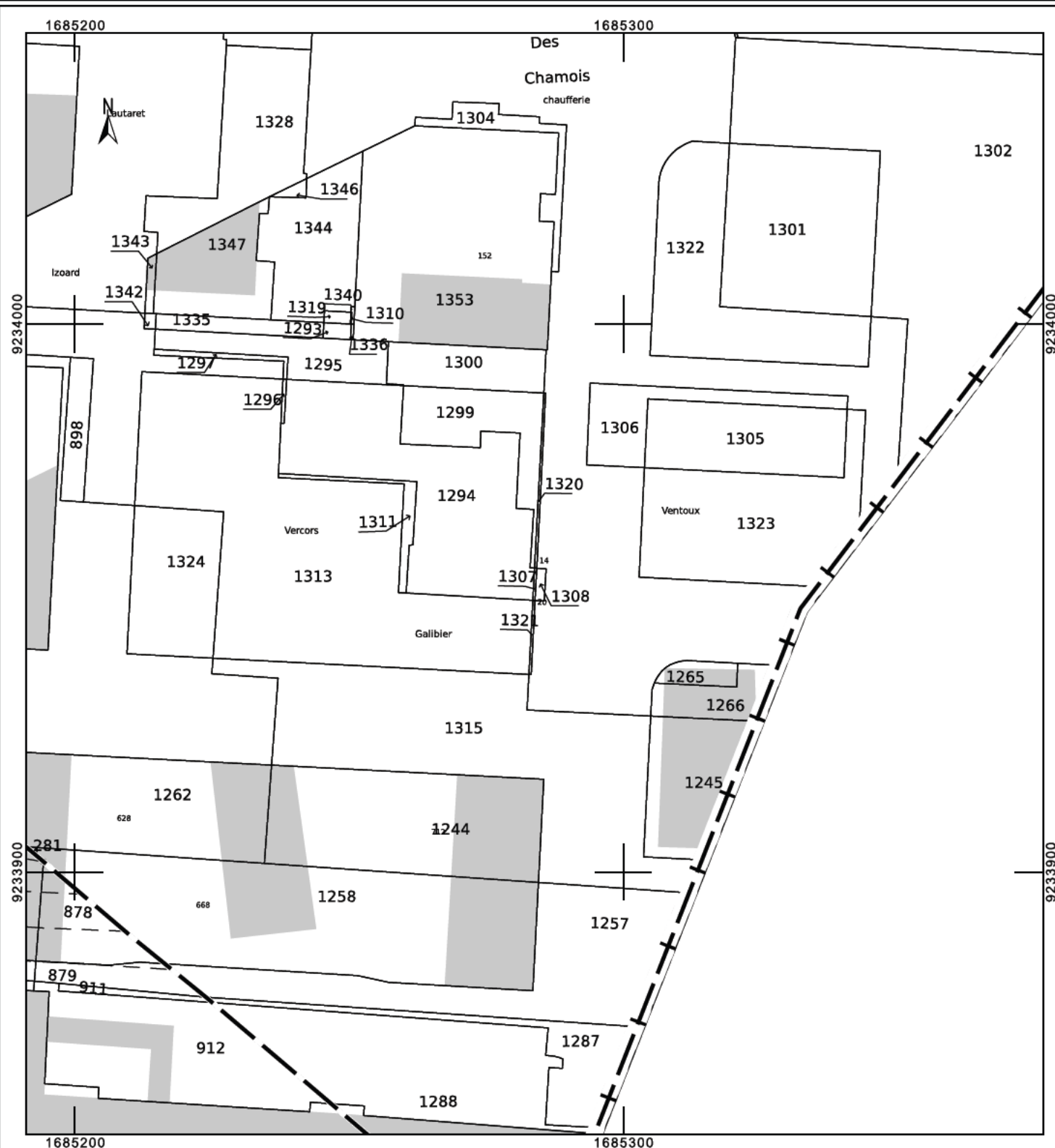
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Annexe 17

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Pole de Topographie et de Gestion
Cadastrale
ARRAS - SAINT POL 10 rue Diderot
62034
62034 ARRAS Cedex
tél. 03.21.24.68.60 -fax
ptgc.620.arras@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr





Gérard BAILLET
Anne PARENT
Matthieu FUMERY
Clotilde FREVILLE
Clémence BAILLET
Sophie GLUSZAK
Notaires

10-12 Place du Maréchal Foch
62000 ARRAS

51 Bis Route Nationale
62123 BEAUMETZ LES LOGES

15 Grand' Place
62128 CROISILLES

PAS DE CALAIS HABITAT

Direction Politique Clients et Solidarités

4 avenue des Droits de l'Homme

62000 ARRAS

ARRAS, le 1^{er} juillet 2026

Nos réf : Gérard BAILLET/CP

Estimation d'appartements
situés à SAINT NICOLAS
20 rue du Ventoux

Madame,

Je reviens vers vous concernant l'estimation de plusieurs appartements situés à SAINT NICOLAS (62223) 20 rue du Ventoux.

Compte-tenu du fait que les appartements numéros 9 et 12 sont en vente depuis un certain nombre de temps, des difficultés de commercialisation et de la tendance du marché immobilier, je vous confirme qu'une vente moyennant un prix de 169.900,00 Euros pour l'appartement numéro 9 et un prix de 160.900,00 Euros pour l'appartement numéro 12 nous paraît acceptable.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Gérard BAILLET

Tel : 03.21.51.66.00 / Fax : 03.21.51.97.50 / Email : accueil.arras.62133@not-alliance.notaires.fr

SELARL NOT'ALLIANCE - RCS ARRAS n° 898 104 211

En cas de litige non résolu avec un notaire, vous avez la possibilité de saisir le médiateur du notariat à l'adresse : mediateur-notariat.notaires.fr, afin de tenter, avec son aide, de trouver une solution amiable au conflit. Articles L616-1 et R 616-1 du code de la consommation

